

# COMMUNE LES ALBRES

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2021

### Tous présents

- Ordre du jour :** - Compte rendu des précédentes réunions
- Rénovation de l'église
  - Adressage
  - Défibrillateur
  - Cabane à livre
  - Questions diverses

### Compte rendu de la séance du 4 décembre 2020 : RAS

- Caveau communal, l'entreprise consultée a estimé à 250 – 300 € les frais d'ouverture fermeture et de nettoyage du caveau. Le conseil complète le règlement en portant le prix de la caution à 350 €.
- Ecole, les dysfonctionnements du chauffage et de la ventilation sont résolus.
- Demande d'acquisition d'un terrain classé dans la voirie au lotissement Croix de Bras, le géomètre doit transmettre les démarches à suivre par la mairie.

### I) Rénovation de l'église :

L'entreprise CANO a déposé le bilan. L'échafaudage installé dans l'église a été vendu aux enchères, mais l'entreprise assure qu'elle va repartir et finira le chantier.

Denis qui avait en charge la rénovation électrique a cessé son activité et ne peut finir. Pour cette partie deux devis ont été réceptionnés : GRES Maleville pour un montant de 8 264 € HT et ELIT Decazeville pour 16 802,87 € HT.

Le conseil municipal décide de confier cette opération à GRES.

### II) Adressage :

L'identification des numéros des constructions est en cours. La Poste propose de faire l'information avec le facteur. Celui distribuerait une note avec la nouvelle adresse et une explication des démarches à effectuer. Le facteur prendrait aussi le temps de donner une information verbale à chaque distribution et peut aussi donner la plaque correspondante.

Le devis s'élève à 2,15 € par boîte pour une information simple et à 4 € s'il y a la remise de la plaque.

Afin d'avancer dans cette opération, il convient de choisir le modèle de signalisation. Le maire propose d'aller à la rencontre de commune l'ayant déjà effectué pour parfaire le choix.

### III) Défibrillateur :

Le maire informe le conseil sur la nouvelle réglementation concernant le positionnement des défibrillateurs cardiaques avec notamment la nécessité d'un appareil dans tous les ERP de catégorie 3 et supérieure ainsi que dans les espaces sportifs clos. Le maire propose au conseil municipal de déplacer celui de la mairie sous le hall couvert de la salle des fêtes.

Le conseil adopte cette solution et demande de faire une information conséquente afin que chaque administré et professionnel de la santé en soit bien avisés.

### IV) Cabane à livre :

La construction est bien avancée, la cabane devrait être installée soit cette fin d'année scolaire soit à la rentrée de septembre. Il est nécessaire de prévoir l'emplacement afin de couler la dalle. Le conseil pense qu'il faudrait réfléchir à l'aménagement total de ce terrain pour positionner au mieux la cabane. Antonin propose de se rapprocher des architectes qu'il côtoie au lycée professionnel pour élaborer un projet.

## V) Questions diverses

**Médiathèque – Bibliothèque Communautaire**, la vice-présidente en charge de ce dossier a organisé une réunion de présentation et du projet de fonctionnement de cette structure. Le secrétaire a participé à cette rencontre. Le projet consiste à faire fonctionner l'ensemble des bibliothèques municipales en réseau permettant ainsi d'avoir un choix des ouvrages beaucoup plus important et des échanges beaucoup plus rapides. La plupart des bibliothèques communales qui fonctionnent avec des bénévoles semble réticente à ce fonctionnement. Elles ont peur de perdre leur autonomie. Le représentant de la bibliothèque départementale leur propose d'aller voir des réseaux existants afin de se rassurer. La BDP continuera à passer dans les communes qui le souhaitent et les ouvrages déposés entreront dans le catalogue de la bibliothèque communautaire. La difficulté dans cette organisation va être de la faire fonctionner avec un assemblage salarié et bénévole.

**Elagage arbre école**, un élagueur est venu afin d'établir un devis pour l'élagage de l'érable dans la cour de l'école. Le devis n'est toujours pas arrivé, une relance va être faite.

**Logement école**, le locataire doit finir de déménager et remettre les clés. Une visite pourra être envisagée lors d'une prochaine réunion du conseil.

**Bureau de vote**, le maire rappelle que deux élections, cantonales et régionales, vont se dérouler le 13 et 20 de juin prochain. Les deux élections étant groupées cela nécessite deux bureaux de vote. Vu la situation actuelle dû à la Covid, le maire propose au conseil de déplacer les bureaux de vote à la salle des fêtes. Le conseil donne son aval.

**Borne de recharge électrique**, le maire demande aux conseillers de s'informer et de réfléchir pour l'installation d'une borne de recharge des véhicules électriques. Quelques indications sont données par le biais du Sieda, mais il serait intéressant d'avoir l'avis de collectivités les ayant déjà mis en place.

**Suivi des ponts communaux**, l'Etat propose à une catégorie de commune de réaliser un état des lieux des ponts situés sur leur territoire. Cette démarche est gratuite et se fait sur inscription. Le conseil souhaite y participer.

**Contrat entretien des chaudières**, Suite à problème sur la chaudière de l'école, la société MTC qui est venue dépanner propose de mettre en place des contrats d'entretien pour la chaudière école ainsi que celle de la mairie. Chaque contrat est valable un an et renouvelable sur demande écrite. Leur montant s'élève à 126 € TTC. Le conseil décide de travailler avec MTC sur cette année et renouvellera ou pas en fonction des prestations fournies.

**Retraite du Secrétaire**, le maire informe le conseil que le secrétaire de mairie souhaite faire valoir ses droits à la retraite. Qu'il serait judicieux dès à présent de lancer un appel à candidature en rapport avec le centre de gestion. Pour accomplir cet emploi, le nouvel agent devra être recruté au grade minimum d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe. Le maire propose de recenser les tâches et d'y ajouter la tenue de l'agence postale dont l'agent va également faire valoir ces droits à la retraite début 2022. Le conseil est d'accord, une annonce va être publiée.

*Fin de séance.*